



INSTRUCTION MANUAL / MANUEL D'INSTRUCTIONS

LONGINES est heureuse que vous ayez porté votre choix sur une pièce de sa collection, digne héritière du savoir-faire de la marque qui s'est construit dans la recherche croisée d'exigence technique et d'élégance intemporelle.

La Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A. vous accorde, à partir de la date d'achat, une garantie de vingt-quatre (24) mois sur l'ensemble des modèles de montres LONGINES® et, pour les modèles de montres mécaniques achetés à partir du 1^{er} janvier 2021, une garantie de cinq (5) ans, aux conditions définies dans la présente garantie. Tous les bracelets de montres bénéficient d'une garantie internationale de 24 mois pour des défauts de matériaux ou de fabrication. La garantie internationale LONGINES couvre les défauts de matériaux et de fabrication existant au moment de la livraison de la montre LONGINES achetée (« les défauts »). La garantie n'entre en vigueur que si le certificat de garantie est daté et rempli complètement par un concessionnaire officiel LONGINES (« certificat de garantie valide »). Pendant la durée de la garantie et sur présentation du certificat de garantie valide, vous avez droit à ce que tout défaut soit réparé gratuitement. Au cas où les conditions d'utilisation normales de votre montre LONGINES ne pourraient être rétablies par des réparations, la Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A. s'engage à la remplacer par une montre LONGINES identique ou aux caractéristiques similaires. La garantie de la montre de remplacement échoit au terme de la garantie de la montre remplacée.

Cette garantie ne couvre pas :

- la durée de la pile;
- l'usure normale et le vieillissement (par exemple les rayures de la boîte et/ou glace ; l'altération de la couleur et/ou du matériau, des boîtes, des bracelets et des chaînes non métalliques, tel que cuir, textile, caoutchouc; le revêtement PVD; la teinte du bronze);
- les dégâts à toute partie de la montre découlant d'une utilisation inappropriée/abusive, d'un manque

de soin, de négligence, d'accidents (coups, bosseures, écrasements, bris de la glace, rayures lors du changement du bracelet etc...), d'une utilisation incorrecte de la montre ainsi que de l'inobservation du manuel d'instructions.

- les dommages indirects ou consécutifs, quels qu'ils soient, résultant de l'utilisation, du non-fonctionnement, de défauts ou d'un manque de précision de la montre LONGINES;
- une montre LONGINES manipulée par une personne non agréée (par exemple pour le remplacement de la pile, les services ou réparations) ou dont l'état d'origine a été altéré hors du contrôle de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A.

Toutes autres prétentions à l'égard de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A., par exemple pour des dommages additionnels à ceux définis dans la présente garantie, sont expressément exclues, à l'exception des droits impératifs que l'acheteur peut faire valoir à l'encontre du fabricant.

Cette garantie du fabricant :

- est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité ;
- n'affecte en rien les droits de l'acheteur envers le vendeur ni tout autre droit impératif dont il pourrait disposer à l'encontre de ce dernier.

Le service à la clientèle de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A. assure la parfaite maintenance de votre montre LONGINES. Si votre montre nécessite des soins, confiez-la à un concessionnaire officiel LONGINES ou à un Centre de service LONGINES autorisé que vous trouverez sur notre site www.longines.com : ils peuvent garantir un service correspondant aux standards de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A.

*Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A., CH-2610 Saint-Imier, Suisse.

LONGINES® est une marque enregistrée.

Vous avez acquis une montre LONGINES et nous en sommes ravis. Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel d'instructions avant la première utilisation de votre montre LONGINES afin d'assurer son bon fonctionnement et sa durabilité. Si vous souhaitez de plus amples renseignements au sujet de votre montre ou si elle est équipée d'une complication, vous pouvez accéder à des informations détaillées et des tutoriels en vous connectant sur notre site internet www.longines.com/instruction-manual ou en scannant le code QR.



Précautions concernant l'étanchéité

L'étanchéité d'une montre peut être affectée par une altération due au séchage des joints ou par un choc accidentel sur la couronne. Pour aider à préserver l'étanchéité de votre montre, nous vous recommandons de la rincer à l'eau douce après tout contact avec de l'eau de mer et de faire contrôler l'étanchéité de votre montre une fois par an par un Centre de service LONGINES agréé. N'ouvrez en aucun cas votre montre vous-même.

IMPORTANT! N'activez jamais la couronne de mise à l'heure et/ou les poussoirs lorsque la montre est sous l'eau et assurez-vous que la couronne et les poussoirs soient poussés/vissés avant chaque immersion dans l'eau.

Garantie internationale	2
Étanchéité	3
Mise à l'heure	4-5
Carte de garantie Longines	6

Indication sur le fond du boîtier	Signification*
Aucune	Non étanche
3 bar 	Étanche jusqu'à une surpression de 3 bars (30 m)*
5 bar 	Étanche jusqu'à une surpression de 5 bars (50 m)*
10 bar 	Étanche jusqu'à une surpression de 10 bars (100 m)*
30 bar 	Étanche jusqu'à une surpression de 30 bars (300 m)*

*Les valeurs indiquées en mètres pour l'étanchéité sont équivalentes à la surpression appliquée selon la norme ISO 22810.

A Couronne

D Guichet date

B Aiguille des heures

E Disque externe

C Aiguille des minutes

F Disque central

Indique les heures, les minutes, les secondes, la date et la réserve de marche en heures.

Indicateur de réserve de marche

Lors du remontage manuel ou automatique, le disque externe **E**, tourne dans le sens horaire jusqu'à ce que la réserve soit complétée.

En cas de remontage au-delà de la réserve, les disques **B** et **F** tournent simultanément de la même valeur dans le sens horaire.

Lorsque la réserve diminue, le disque central **F** tourne dans le sens horaire et indique le nombre d'heures restante sur le disque **B**.

Mise à l'heure et stop seconde

Tirez la couronne en position **3** au moment où l'aiguille des secondes est à 60. Tournez la couronne en avant ou en arrière jusqu'à affichage de l'heure désirée. Dès que l'heure est synchronisée, repoussez la couronne en position **1**.

Si vous n'avez pas porté votre montre mécanique, un remontage manuel d'une trentaine de tours est nécessaire.

Évitez toute correction rapide de la date entre 20h00 et 03h00.

Correction rapide de la date

Tirez la couronne en position **2** et tournez-la en arrière jusqu'à affichage de la date souhaitée. Durant cette manipulation, votre montre continue à fonctionner et ne nécessite pas de remise à l'heure. Une remise à la date est nécessaire après les mois de moins de 31 jours. Repoussez la couronne en position **1**.

La date change lorsque l'aiguille des heures passe à minuit.

En scannant avec l'appareil photo de votre smart-phone le QR code de la carte de garantie de votre montre, vous accéderez au site web LONGINES. Vous y trouverez, entre autres, le manuel d'instructions spécifique de votre montre, disponible en 33 langues, ainsi que les conseils d'entretien et les conditions de garantie.



Vous pouvez également accéder à ces informations par le QR code qui se trouve dans ce manuel d'instructions ou en tapant : www.longines.com/instruction-manual



www.longines.com/instruction-manual